

Le « crime de haine islamophobe » s'effondre : celui qui a brûlé vif 2 musulmans est... musulman !

écrit par Jules Ferry | 25 mars 2023





Londres (premier crime) : la victime a été abordée par « un homme » dans la rue avant d'être transformée en torche vivante.

Les deux « crimes de haine islamophobes » se révèlent être tout à fait différents de ce qu'on a avait raconté au début.

Imaginez le tsunami médiatique si le coupable avait été un « croisé » anti-islam !

SOMMAIRE

Royaume-Uni : le « crime de haine islamophobe » s'effondre : celui qui a brûlé vif 2 musulmans s'avère en être un aussi

Iran : des garçons et des filles âgés d'à peine 12 ans « sont violés, fouettés et soumis à des décharges électriques »

Norvège : des migrants musulmans violent des adolescentes, un seul journaliste se présente au procès mais se voit refuser l'entrée

Al Jazeera, le 22 mars 2023, en profitait pour victimiser les musulmans :

... « Les deux récents incidents très troublants au cours desquels **deux musulmans** âgés ont été brûlés vif à leur sortie de la mosquée sont **choquants** », a déclaré à Al Jazeera Iman Atta, responsable de Tell Mama, un organisme de **surveillance des crimes de haine.**

« Nous demandons à toutes les communautés de rester alertes et **vigilantes**, que ce soit dans une mosquée ou dans un lieu public. C'est d'autant plus vrai que **le ramadan** approche à grands pas et que **la sécurité de nos communautés** reste une priorité essentielle... ».

Royaume-Uni : un musulman inculpé de deux tentatives de meurtre près de mosquées

Texte [Figaro](#)

Photos [Daily mail](#)

Vidéo [Independent](#)

Mohammed Abbkr, 28 ans, présenté devant un tribunal dans la matinée est accusé d'avoir aspergé du liquide inflammable puis brûlé les victimes à Londres puis à Birmingham.

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/03/rev1-video.mp4>

Ci-dessous, l'auteur. Image de la vidéosurveillance de la mosquée.



© Metropolitan Police / SWNS

Mohammed Abbr

Le suspect arrêté après l'agression par le feu d'un homme près d'une mosquée de Birmingham et soupçonné d'une autre agression similaire à Londres, a été inculpé ce jeudi pour

deux tentatives de meurtre, a annoncé la police. **Mohammed Abbr, 28 ans**, doit être présenté devant un tribunal dans la matinée, a précisé la police des West Midlands, sans donner plus de précision sur ses motivations. La police antiterroriste intervient en soutien des investigations.

Il a comparu dans la matinée devant la justice qui a décidé de le placer en détention jusqu'à une prochaine audience le 20 avril à Birmingham. Son avocat est apparu devant le tribunal via vidéo mais n'a donné aucune indication sur la manière dont son client plaiderait et n'a pas demandé de remise en liberté sous caution.

Deux événements «liés»



Lundi à Birmingham, dans le centre de l'Angleterre, un homme de 70 ans quittait une mosquée et rentrait chez lui quand il a été aspergé d'une substance non-identifiée qui a été enflammée. Il a été conduit à l'hôpital avec de graves blessures au visage.

Le 27 février dans l'Ouest londonien, le suspect avait engagé la conversation avec la victime, un homme de 82 ans, alors qu'ils quittaient ensemble le lieu de culte. Cinq

minutes plus tard, le suspect l'avait aspergé avec un liquide, que les enquêteurs pensent être de l'essence, avant de mettre le feu avec un briquet.

La victime avait été hospitalisée pour des blessures graves au visage et aux bras. Mercredi, la police avait indiqué que les deux événements étaient «liés».

Iran : des garçons et des filles âgés d'à peine 12 ans « sont violés, fouettés et soumis à des décharges électriques »



Image : Amnesty International



Ali Khamenei en 2023, personnage le plus important de la de la république islamique d'Iran, actuel guide suprême de la Révolution islamique.

Ils sont détenus pour avoir participé à des manifestations contre la police de la moralité en Iran.

Amnesty International rapporte que des enfants manifestants sont victimes de viols, de coups et d'électrocutions.

[Daily mail](#)

Les protestations se multiplient en Iran depuis la mort en détention de Mahsa Amini en 2022.

Selon l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, **des enfants âgés de 12 ans seulement ont été victimes de viols, d'électrocutions et de flagellations** en raison de leur participation à des manifestations nationales contre le régime iranien.

L'organisation non gouvernementale a rapporté aujourd'hui que **« les services de renseignement et les forces de sécurité iraniens ont commis d'horribles actes de torture, notamment des passages à tabac, des flagellations, des électrocutions, des viols et d'autres violences sexuelles**

sur des enfants manifestants âgés de 12 ans à peine, afin de réprimer leur participation à des manifestations nationales ».

L'enquête d'Amnesty International a révélé « *les méthodes de torture utilisées par les gardiens de la révolution, les bassidjis paramilitaires, la police de sécurité publique et d'autres forces de sécurité et de renseignement* » contre des jeunes détenus pour les punir, les humilier et leur extorquer des « *aveux* » forcés.

Les protestations contre l'État iranien se multiplient à l'intérieur et à l'extérieur du pays depuis que Mahsa Amini, une Iranienne de 22 ans, est morte en garde à vue à Téhéran en septembre 2022 après avoir été arrêtée pour avoir prétendument enfreint les règles strictes concernant le hijab.

La violence contre les enfants en Iran révèle une **stratégie délibérée visant à écraser l'esprit dynamique de la jeunesse du pays** et à l'empêcher de revendiquer la liberté et les droits de l'homme.

Amnesty a obtenu des témoignages des victimes et de leurs familles détaillant l'étendue des horribles tortures subies par des dizaines d'enfants.

19 témoins oculaires, dont deux avocats et 17 détenus adultes, ont été en mesure de corroborer ces affirmations.

Le rapport indique : « Un ancien détenu a déclaré à Amnesty que, dans une province, **des agents du Basij ont forcé plusieurs garçons à se tenir debout, les jambes écartées, en ligne avec des détenus adultes, et leur ont administré des chocs électriques sur les parties génitales à l'aide de pistolets paralysants.**

L'organisation a également signalé que des agents de l'État avaient utilisé le viol et d'autres violences sexuelles

comme arme contre des enfants détenus pour briser leur esprit, les humilier et les punir, et pour leur arracher des aveux.

Une mère dit que des agents de l'État avaient violé son fils avec un tuyau d'arrosage lorsqu'il était détenu.

D'autres méthodes de torture ont été utilisées, notamment la flagellation, les chocs et le fait de maintenir la tête des enfants sous l'eau.

Un garçon raconte : « Ils nous ont donné des décharges électriques, m'ont frappé au visage avec le dos d'un pistolet, m'ont donné des décharges électriques dans le dos et m'ont frappé sur les pieds, le dos et les mains avec des matraques.

Ils nous ont menacés que si nous en parlions à qui que ce soit, ils nous [arrêteraient décharges électriques, m'ont frappé au visage avec le dos d'un fusil, m'ont donné des décharges électriques dans le dos et m'ont frappé sur les pieds, le dos et les mains avec des matraques. à nouveau], feraient encore pire et remettraient nos cadavres à nos familles ».

Amnesty a supprimé toute référence à des détails permettant d'identifier les enfants – tels que leur âge et les provinces dans lesquelles ils ont été détenus – afin de les protéger, ainsi que leurs familles.

Les enfants ont été détenus dans des centres de détention cruels et inhumains, privés d'équipements de base, exposés au froid et placés en isolement prolongé.(...)

Norvège : des migrants musulmans violent des adolescentes, un seul journaliste se présente au procès mais se voit refuser l'entrée



L'entreprise d'immigration de masse doit être protégée à tout prix.



Images d'illustration

[Human Rights Service](#)

Le journal en ligne Document s'est vu refuser l'accès à la salle d'audience lorsque **deux hommes ont été jugés cette semaine pour le viol d'une jeune fille de 13 ans et des relations sexuelles avec une jeune fille de 14 ans.**

Un Erythréen de 29 ans et un Somalien de 21 ans sont entrés en contact avec les jeunes filles sur Snapchat et leur ont donné de l'alcool avant de commettre les viols. Les détails de cette affaire ressemblent à s'y méprendre aux détails des vastes scandales de « grooming » en Angleterre.

La question de savoir qui est protégé en pratique lorsque le tribunal de district d'Oslo ferme ses portes au seul journaliste qui s'est rendu dans la salle d'audience pour couvrir l'affaire de viol peut certainement faire l'objet d'un débat. **Les jeunes filles qui ont été exploitées sexuellement par des migrants adultes sont-elles protégées ou le grand public est-il « protégé » des faits horribles de l'affaire ?**

Ce qui ne fait aucun doute, c'est que la transparence est le fondement de l'État de droit et que la publicité des audiences devrait être la règle.